Budget 1999
Priorité aux pays en développement et à la recherche vaccinale

La subvention que l'ANRS a reçue du ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie en 1999, a été de 198 millions de francs[1], soit 6,6 millions de plus que les années précédentes. Cette augmentation s'explique par la nouvelle mission confiée à l'Agence de recherches clinique et thérapeutique sur l'hépatite C.

Les sommes allouées aux équipes de recherche ont atteint 207,4 millions de francs, soit 6,2 % de plus qu'en 1997 et 4,3 % de plus qu'en 1998.

Trois domaines de recherche, qui requièrent la mise en œuvre de moyens lourds, ont bénéficié de près de 60 % des ressources de l'Agence :

- la recherche biologique fondamentale (24 % des crédits),
- la recherche vaccinale (19 % des crédits),
- les essais thérapeutiques (15 % des crédits).

Le soutien à la recherche biologique fondamentale a été de 50 millions de francs en 1999 soit près du quart des dépenses. Le tableau 1 détaille la répartition des budgets, en mettant en avant les efforts réalisés dans les domaines identifiés comme prioritaires à l'ANRS, c'est à dire ceux des actions coordonnées (AC).

TABLEAU 1

Budget 1999 pour la recherche biologique fondamentale (hors bourses de recherche)

Contrats de recherche (appel d'offres)	30 134 000 F HT
Soutiens logistiques et divers	989 500 F HT
Contrats avec l'industrie	750 000 F HT
Action coordonnée 4*	2 320 000 F HT
Action coordonnée 14-1 "chimiokines"	4 845 200 F HT
Action coordonnée 14-2 "complexe de préintégration"	4 843 000 F HT
Action coordonnée 14-3 "protéines accessoires"	2 295 000 F HT
Action coordonnée 16*	3 533 368 F HT
Total	**49 710 068 F HT**

* Les actions coordonnées 4 et 16 n'existent plus. Les montants indiqués ici correspondent à la 2e année du financement de l'appel d'offres 1998.

Le tableau 2 traduit l'accroissement de l'engagement de l'Agence dans la recherche vaccinale. Le budget consacré à cette recherche a augmenté de 53 % par rapport à l'année 1997 et 34 % par rapport à 1998.

TABLEAU 2

Budget 1999 pour la recherche vaccinale (hors bourses de recherche)

Contrats de recherche (appel d'offres)	1 055 000 FHT
Contrat avec l'industrie (Aventis Pasteur)	20 504 250 FHT
RIVAC* :	
• essais vaccinaux chez l'homme	10 564 294 F HT
• essais sur les modèles animaux	5 780 567 F HT
Réseau de volontaires séronégatifs	1 994 642 F HT
Total	**39 898 753 F HT**

* RIVAC : Réseau d'investigation vaccinale

L'effort financier de l'Agence pour les essais thérapeutiques confirme notre engagement prioritaire dans ce domaine avec un budget voisin de 32 millions de francs. Il en est de même pour les cohortes (14,6 millions de francs, soit 7 % des crédits).

Le budget consacré aux recherches cliniques (hors essais thérapeutiques et hors cohortes) a représenté 4,5 millions de francs.

TABLEAU 3

Budget 1999 pour les essais thérapeutiques VIH

Essais thérapeutiques VIH (AC 5)	28 068 165 F HT
Etudes virologiques médicales VIH et VHC (AC 11)	3 972 000 F HT
Total	**32 040 165 F HT**

Notre décision d'augmenter notre effort de soutien à la recherche avec les pays en développement a conduit à une augmentation de 25 % par rapport à 1997 et à 1998.

TABLEAU 4

Budget 1999 pour les cohortes

Cohortes VIH (AC 7)	14 663 719 F HT

[1] *Tous les montants sont exprimés en francs hors taxes.*

TABLEAU 5

Budget 1999 pour les recherches dans les pays en développement

Recherches sur les sites de l'AC12*	8 911 284 F HT
Evaluation de l'initiative ONUSIDA (Côte d'Ivoire)	996 905 F HT
Recherches soutenues par l'ANRS dans le cadre de l'appel d'offres conjoint MENRT/ ANRS VIHPAL de juin 1999	10 526 744 F HT
Total	**20 434 933 F HT**

* Il s'agit des sites de Dakar, Abidjan, Bobo-Dioulasso. Le site Asie du Sud-Est a été créé en décembre 1999.

Le tableau 6 indique les premières sommes engagées par l'Agence dans les recherches clinique, thérapeutique et en santé publique sur l'hépatite C.

TABLEAU 6

Budget 1999 pour la recherche sur le virus de l'hépatite C (AC 20)

Essais thérapeutiques VHC	682 866 F HT
Etudes virologiques médicales VHC	1 000 000 F HT
Cohortes VHC	2 372 202 F HT
Recherches en sciences de l'homme et de la société	375 000 F HT
Boursiers VHC	690 660 F HT
Total	**5 120 758 F HT**

Le budget consacré aux recherches en sciences de l'homme et de la société et en santé publique aura été de 3 millions de francs. Ce budget ne reflète pas bien l'importance que l'ANRS leur accorde, compte tenu de ce qu'elles sont moins consommatrices de moyens que les autres.

TABLEAU 7

Budget 1999 pour les recherches en sciences de l'homme et de la société : 3 798 840 F TTC

Soutiens de recherche	2 771 000 F HT
Grandes enquêtes	378 950 F HT
Total	**3 149 950 F HT**

Les bourses de recherche auront représenté 35 millions de francs soit 16,9 % des crédits. Ce budget est stable par rapport aux années précédentes. Il comprend les bourses pré et post-doctorales et les postes de moniteur d'étude clinique (MEC) et biologique (MEB).

Le budget de fonctionnement de l'Agence s'est élevé à 5 021 333 F. Les frais de gestion concédés à l'Inserm et au CNRS ont, quant à eux, représenté 1 343 654 F (hors frais de gestion des bourses).
Les colloques et publications ont représenté un budget de 2 333 016 F.

TABLEAU 8

Budget 1999 pour les bourses de recherche

Recherche biologique fondamentale	9 613 460 F HT
Recherche vaccinale	540 000 F HT
Cohortes	11 066 294 F HT
Essais thérapeutiques	9 483 426 F HT
Recherches en sciences de l'homme et de la société	2 432 500 F HT
Action coordonnée 20 "hépatite C"	690 660 F HT
Recherches dans les pays en développement	487 385 F HT
Frais de gestion des bourses	686 275 F HT
Total	**35 000 000 F HT**

Dans l'ensemble, les priorités affichées en 1999 resteront les mêmes en 2000, ce qui se traduira par la poursuite d'un engagement accru avec les pays en développement, un effort croissant dans le domaine de l'hépatite C et un engagement plus focalisé dans la recherche fondamentale et clinique vers les objectifs prioritaires définis par les AC. Comme l'indique Jean-François Delfraissy dans son article page 11, l'AC 7 réfléchit à la redéfinition des objectifs des cohortes qui sont actuellement poursuivies et à l'élaboration de nouvelles cohortes. La recherche vaccinale participe également à cette réflexion générale de définition des priorités au travers de son programme RIVAC.
Les orientations générales des activités de l'Agence viennent de recevoir le soutien du nouveau conseil scientifique.

Michel Kazatchkine
Directeur de l'ANRS